Programme HALLOWEEN

DU 28 AU 31 OCTOBRE 2021

Rendez-vous au parc Massez !

Jeudi 28 octobre :

Sortie à Nigloland - Ouvert à tous ! Inscriptions au secrétariat de mairie.
Transport gratuit - entrée : 28,50 euros

Vendredi 29 octobre :

A partir de 14h : lecture de contes dans le parc Massez avec l' ALSH

Samedi 30 octobre :

1ère fête de la soupe !
14h30 : Installation pour la préparation de la soupe
15h30 : Préparation de la soupe
17h30 : Dégustation et vote du jury et du public
18h30 : Remise des prix

Dimanche 31 octobre :

14h30 : Ateliers maquillage, photos dans le parc Massez, magie déambulatoire, distribution de bonbons...
16h30 : Lecture de contes
18h30 : Remise de prix pour la plus belle citrouille

Ne pas jeter sur la voie publique

INSCRIPTION CONCOURS DE LA MEILLEURE SOUPE

Pour cela, renvoyez-nous ce dossier de participation rempli et signé :
à l'accueil de la Mairie ou par email : mairie-de-courtisols@orange.fr

Nom de votre équipe :
.....
.....

Nom du référent (pour faciliter la transmission d'informations, le référent se chargera de faire le lien entre son équipe et l'organisation) :
.....
.....
Numéro de portable : .....
.....
Email(s) : .....
.....

Votre équipe est-elle associée à une structure (association, collège, lycée, médiathèque…) ? Si oui, laquelle ?
.....
.....

Ville d'origine :.....
.....

Combien de cuisiniers serez-vous (environ) ?.....
.....

Avez vous un réchaud oui non
Votre type de réchaud est électrique gaz

Avez-vous bien lu et acceptez - vous les consignes «pour une bonne préparation» ci-dessus ?
oui non

Signature du référent

INSCRIPTION CONCOURS DE CITROUILLES

Pour cela, renvoyez-nous ce dossier de participation rempli et signé :
à l'accueil de la Mairie ou par email : mairie-de-courtisols@orange.fr

Nom de votre famille :
.....
.....

Nom du référent (pour faciliter la transmission d'informations, le référent se chargera de faire le lien entre son équipe et l'organisation) :
.....
.....
Numéro de portable : .....
.....
Email(s) : .....
.....

Votre équipe est-elle associée à une structure (association, collège, lycée, médiathèque…) ? Si oui, laquelle ?
.....
.....

Ville d'origine :.....
.....

Avez-vous bien lu et acceptez - vous les consignes «pour une bonne préparation» ci-dessus ?
oui non

Signature du référent

COURTISOLS

Organise

2 CONCOURS

samedi 30 octobre
Soupe

dimanche 31 octobre
Citrouilles décorées

REGLEMENT CONCOURS DE LA MEILLEURE SOUPE : en famille, entre amis, avec votre association…

Le principe : cuisiner une soupe sur place avec les moyens mis à votre disposition. Chaque équipe sera composée d'au moins un adulte. Les réalisations seront ensuite goûtées et jugées par le public et le jury. Un prix sera attribué à l'équipe la plus talentueuse !

FICHE PRATIQUE

Nous mettons à votre disposition : une table et une nappe, des bancs, un rouleau d'essuie-tout.
Sur place, vous trouverez : un point d'eau, un frigo.
Vous amènerez : un réchaud (gaz ou électrique, prêt possible selon disponibilité), une marmite (pas de robot cuiseur) des ustensiles (pas de bois), les produits à cuisiner (légumes, fruits, épices...), une glacière et tout autre élément utile à la réalisation de votre soupe….
Pour produire : 5 litres de soupe, une soupe comestible, composée de produits frais (légumes, fruits , produits laitiers, viandes, épices…) et obligatoirement une courge.
N'hésitez pas à personnaliser votre stand ! Musique, décors, déguisements, Présentez, également les activités de votre association, la musique de votre groupe...

Comment ça se déroule ?

14h30 Installation de votre stand et début des défis
15h30 Préparation de la soupe
17h30 Dégustation et vote du jury et du public
18h30 Remise de prix

POUR UNE BONNE PRÉPARATION

Sur une feuille, vous noterez le nom de la soupe et le détail des ingrédients utilisés (notamment pour informer les personnes allergiques). La soupe sera maintenue chaude jusqu'à dégustation, sauf s'il s'agit d'une soupe froide.
Respecter les consignes de sécurité.
Règles d'hygiène : Les produits laitiers (beurre, crème, lait…) seront conservés selon la chaîne du froid dans un équipement isotherme, que vous prendrez soin d'amener. Ils pourront ensuite être stockés dans le frigo mis à disposition.
Ne pas utiliser d'ustensiles en bois, de torchons ou de serviettes.

TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE

des jeux et des défis vous seront proposés.
1€ le gobelet de soupe pour la dégustation

REGLEMENT CONCOURS DE CITROUILLE - ouvert à toutes les familles

1 citrouille par famille creusée, sculptée, décorée…
L'élément principal de l'œuvre doit être une citrouille.
La municipalité offrira une citrouille à chaque famille habitant à Courtisols et désirant participer, une semaine avant.
Chaque famille ne peut présenter qu'une seule œuvre. Des objets, papiers, tissus et matériaux de toutes sortes peuvent être utilisés. Il est également possible d'habiller les citrouilles.
Interdictions : accessoires électriques, bougies, animaux morts ou vivants.
Les familles doivent déposer leur citrouille le dimanche 31 octobre à partir de 14h00 jusque 18h00 au stand d'accueil de la maison du parc. Pour respecter l'anonymat, un ticket numéroté correspondant à l'identité du déposant sera remis lors du dépôt. Les citrouilles seront exposées de 16h à 18h et jugées pour 50% par le public et 50% par un jury.
Les citrouilles seront jugées sur les critères suivants :
Originalité de l'œuvre
Utilisation ingénieuse de matériaux peu coûteux ou recyclés
Qualité de la réalisation.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute œuvre ne respectant pas ces règles.
Les organisateurs ne sont pas tenus responsables des dégradations occasionnées par le public sur l'œuvre. Le vote du public aura lieu le dimanche 31 octobre jusqu'à 18h00 au stand d'accueil de la maison du parc. Les familles participantes autorisent la commune à utiliser leur nom, à photographier et/ou filmer les enfants vainqueurs à des fins de communication sur l'événement, sans autre compensation financière ni mention. Les citrouilles peuvent être récupérées après l'exposition. Tout participant au concours est réputé avoir lu et accepté le présent règlement.
Le règlement du concours est présent sur le site internet de la commune. (www.courtisols.fr).